

CADRE D'ORGANISATION DES SERVICES ÉDUCATIFS OFFERTS EN FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES 2025-2026

AVANT-PROPOS

Le Centre de services scolaire René-Lévesque, conformément au régime pédagogique de la formation générale des adultes édicté par le gouvernement sur recommandation du ministre de l'Éducation, établit le présent cadre d'organisation dans le but d'offrir des services éducatifs de qualité à tous les adultes inscrits en formation générale.

Les services éducatifs pour les adultes comprennent des services de formation, des services complémentaires et des services d'éducation populaire. Les centres d'éducation des adultes sont des établissements d'enseignement destinés à dispenser aux adultes les services éducatifs prévus par le régime pédagogique. Ces services ont pour objet de permettre à l'adulte d'accroître son autonomie; de faciliter son insertion sociale et professionnelle; de favoriser son accès et son maintien sur le marché du travail; de lui permettre de contribuer au développement économique, social et culturel de son milieu; et d'acquérir une formation sanctionnée par le ministre.

Le présent document identifie et énumère les règles d'organisation et de gestion des services éducatifs des adultes en formation générale. Afin d'être conforme aux orientations et objectifs retenus par le Centre de services scolaire René-Lévesque et dans le respect du régime pédagogique, ce cadre organisationnel est révisé annuellement.

INTRODUCTION

Le présent cadre d'organisation des services éducatifs énumère les objets des services de formation, des services complémentaires et des services d'éducation populaire offerts aux adultes inscrits au Centre de services scolaire ainsi que les conditions afférentes à l'évaluation des apprentissages et à la sanction des acquis.

CADRE D'ORGANISATION DES SERVICES ÉDUCATIFS OFFERTS EN FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES 2025-2026

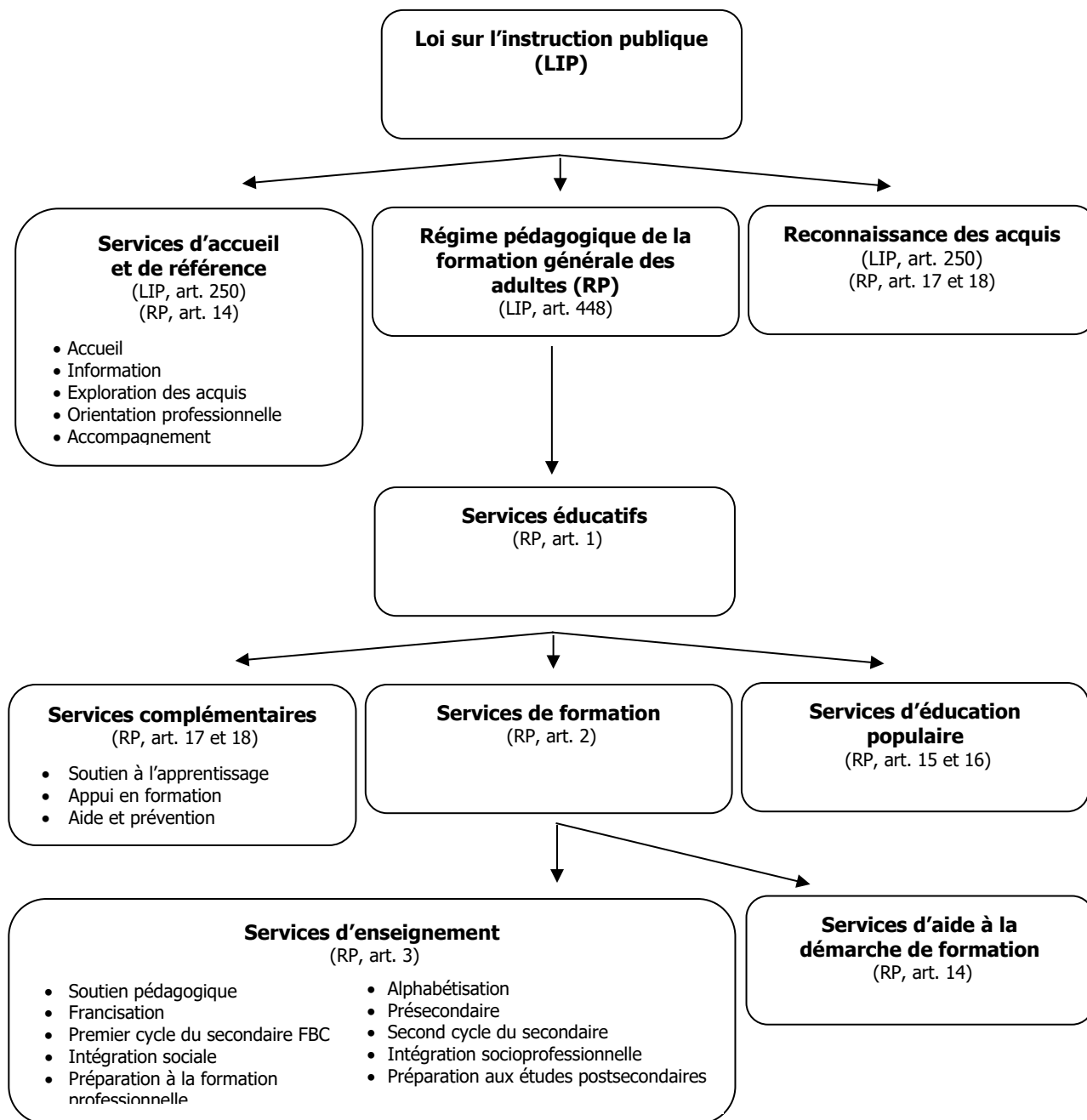
TABLE DES MATIÈRES

	Page
AVANT-PROPOS	1
INTRODUCTION	1
SCHÉMA 1	3
CHAPITRE I Les services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement	4
CHAPITRE II Reconnaissance des acquis	4
CHAPITRE III Les services éducatifs.....	5
Section I Les services de formation.....	6
1. Les services d'enseignement.....	6
SCHÉMA 2	10
2. Les services d'aide à la démarche de formation	10
Section II Les services complémentaires.....	11
Section III Les services d'éducation populaire	12
CHAPITRE IV Admission et inscription.....	12
CHAPITRE V Évaluation des apprentissages	13
CHAPITRE VI Gratuité des services.....	13
CHAPITRE VII Sanction des études.....	14
CHAPITRE VIII Qualité de la langue.....	16
BIBLIOGRAPHIE	17
Liste des codes de cours liés au nouveau curriculum de la formation générale des adultes	18

CADRE D'ORGANISATION DES SERVICES ÉDUCATIFS OFFERTS EN FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES 2025-2026

SCHÉMA 1

Composantes des encadrements législatifs et réglementaires de la formation générale des adultes



CADRE D'ORGANISATION DES SERVICES ÉDUCATIFS OFFERTS EN FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES 2025-2026

CHAPITRE I

LES SERVICES D'ACCUEIL, DE RÉFÉRENCE, DE CONSEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT (SARCA)

Ces services visent à soutenir l'adulte dans sa prise de décision au regard d'un projet de formation qui correspond à ses buts personnels et professionnels. Ces services permettent de fournir l'aide nécessaire à l'adulte en formation tout au long de la réalisation de son projet. Les adultes peuvent bénéficier des SARCA en amont de leur inscription ou pendant leurs études en formation générale ou en formation professionnelle.

Les SARCA se présentent comme un ensemble intégré de services qui permettent à l'adulte :

- de clarifier son projet de formation;
- de se renseigner sur les programmes, métiers et professions;
- d'accroître sa connaissance et sa compréhension du marché du travail;
- d'obtenir une analyse de son dossier scolaire et extrascolaire pour situer ses acquis;
- de connaître les services éducatifs et ressources disponibles;
- d'adapter ses choix en fonction de sa situation;
- de recevoir de l'aide et les conseils requis tout au long de sa démarche de formation.

CHAPITRE II

RECONNAISSANCE DES ACQUIS

La reconnaissance des acquis extrascolaires sert aux adultes ayant des expériences significatives de vie et de travail qui leur ont permis de faire, dans un contexte extrascolaire, des apprentissages exigés pour franchir une étape de formation, pour obtenir les unités d'un cours préalable à une autre formation ou pour recevoir le diplôme d'études secondaires. Naturellement, cette expérience est plutôt rare chez les jeunes adultes qui interrompent les études secondaires et qui fréquentent peu de temps après un centre d'éducation des adultes.

Tout adulte qui, peu importe sa formation, a fait des apprentissages à l'extérieur du cadre scolaire peut se faire reconnaître, dans le système de sanction, les acquis résultant de ces apprentissages.

Pour être reconnus, les acquis extrascolaires doivent être évalués par rapport aux objectifs des programmes d'études, et ce, conformément aux modalités définies par le Ministère et par le Centre de services scolaire.

CADRE D'ORGANISATION DES SERVICES ÉDUCATIFS OFFERTS EN FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES 2025-2026

La reconnaissance des acquis permet donc à l'adulte d'obtenir une reconnaissance officielle en formation générale, à la suite d'une démarche permettant de déterminer ses acquis et les compétences qu'il maîtrise et de faire état, s'il y a lieu, de la formation manquante à acquérir.

Différents types d'épreuves sont utilisés pour l'évaluation :

- examen de la formation générale des adultes sans que l'adulte ait suivi le cours;
- univers de compétences génériques (liées aux expériences de vie);
- épreuve synthèse en français, en langue seconde, ou Prior Learning Examination en anglais, langue seconde;
- tests d'équivalence de niveau de scolarité (TENS);
- tests de développement général (TDG).

CHAPITRE III

LES SERVICES ÉDUCATIFS

Les services éducatifs offerts aux adultes en formation générale comprennent des services de formation, des services complémentaires et des services d'éducation populaire.

Les services éducatifs offerts aux adultes en formation générale ont pour objet :

- 1° de permettre à l'adulte d'accroître son autonomie;
- 2° de faciliter son insertion sociale et professionnelle;
- 3° de favoriser son accès et son maintien sur le marché du travail;
- 4° de lui permettre de contribuer au développement économique, social et culturel de son milieu;
- 5° de lui permettre d'acquérir une formation sanctionnée par le ministre.

CADRE D'ORGANISATION DES SERVICES ÉDUCATIFS OFFERTS EN FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES 2025-2026

SECTION I

LES SERVICES DE FORMATION

Les services de formation comprennent des services d'enseignement et des services d'aide à la démarche de formation.

1. LES SERVICES D'ENSEIGNEMENT

Le régime pédagogique de la formation générale des adultes prévoit dix (10) services d'enseignement distincts afin de répondre aux besoins et objectifs de formation des adultes.

La formation générale de base est un préalable à la formation professionnelle, à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires ou à la poursuite d'études supérieures.

La formation générale de base (FGB) se décline en formation de base commune (FBC) et en formation de base diversifiée (FBD). (Voir le schéma II)

1.1 Formation de base commune (FBC)

La formation de base commune vise à rehausser les compétences de l'adulte, à accroître son autonomie dans l'exercice de ses rôles sociaux et à favoriser son épanouissement personnel, intellectuel et culturel.

Les services d'enseignement qu'on y retrouve principalement sont :

- L'alphabétisation
- Le présecondaire
- Le premier cycle du secondaire

1.1.1 Alphabétisation

L'alphabétisation a pour but de permettre à l'adulte :

- 1° de s'approprier les règles de base en lecture et en écriture;
- 2° de s'approprier les règles de base en calcul;
- 3° de développer ses capacités dans l'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

Les matières enseignées sont la langue d'enseignement et la mathématique. (Voir annexe I pour les codes de cours)

CADRE D'ORGANISATION DES SERVICES ÉDUCATIFS OFFERTS EN FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES 2025-2026

1.1.2 Présecondaire

Le présecondaire a pour but d'amener l'adulte à :

- 1° développer ses compétences dans des disciplines de base telles que la langue d'enseignement, la mathématique;
- 2° développer des savoirs dans la langue seconde et dans d'autres champs de formation. (Voir annexe I pour les codes de cours);
- 3° explorer des situations courantes associées à l'exercice des rôles sociaux.

1.1.3 Premier cycle du secondaire

Le premier cycle du secondaire a pour but de permettre à l'adulte de consolider ses apprentissages dans les disciplines de base. Le premier cycle du secondaire est consacré au traitement de situations courantes qui relèvent des rôles sociaux. (Voir annexe I pour les codes de cours)

Les savoirs essentiels associés au premier cycle du secondaire sont préalables à l'entrée en formation de base diversifiée.

1.2 Formation de base diversifiée (FBD)

La formation de base diversifiée regroupe des programmes dont les contenus de formation relèvent des services d'enseignement :

- Du deuxième cycle du secondaire
- De la préparation à la formation professionnelle
- De la préparation aux études postsecondaires

1.2.1 Deuxième cycle du secondaire

La formation a pour but de permettre à l'adulte de parfaire sa formation par le développement de ses compétences dans les matières de base et dans les matières à option, en vue de lui donner accès au diplôme d'études secondaires, à la formation professionnelle ou à des études postsecondaires. (Voir annexe II pour les codes de cours associés au renouveau et annexe VIII pour univers social)

CADRE D'ORGANISATION DES SERVICES ÉDUCATIFS OFFERTS EN FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES 2025-2026

1.2.2 Préparation à la formation professionnelle (SPFP)

Les services de préparation à la formation professionnelle ont pour objet de permettre à l'adulte d'acquérir les préalables pour satisfaire aux conditions d'admission du programme choisi en formation professionnelle.

Les programmes d'études des premier et second cycles du secondaire comportent des cours qui peuvent être déclarés dans ce service d'enseignement.

1.2.3 Préparation aux études postsecondaires (SPEP)

Les services de préparation aux études postsecondaires ont pour objet de permettre à l'adulte d'acquérir les préalables requis à cette fin.

Les programmes d'études des premier et second cycles du secondaire comportent des cours qui peuvent être déclarés dans ce service d'enseignement.

1.3 Intégration sociale

Ce service d'enseignement s'adresse aux adultes qui présentent des difficultés d'adaptation sur le plan psychique, intellectuel, social ou physique. Il a pour but de soutenir l'adulte dans l'identification de son projet de participation sociale et intensifier la démarche d'autonomie de l'adulte vers la réalisation de son projet. Il requiert l'engagement du personnel et des partenaires pour soutenir l'adulte dans la mise en œuvre de son projet. Ce service vise également le transfert des apprentissages dans le milieu d'appartenance de l'adulte.

1.3.1 Participation sociale

Le programme d'études Participation sociale s'inscrit dans l'offre de service d'enseignement Intégration sociale, de la formation générale des adultes. Le but de ce programme d'études est d'amener l'adulte à développer des compétences afin de lui permettre de mener à bien un projet de participation sociale (voir annexe III pour les codes de cours).

1.3.2 Développement d'habiletés spécifiques (DHS)

Sur une base temporaire, en réponse aux besoins particuliers d'adultes à qui étaient offerts des programmes en intégration sociale, quatre cours visant le développement d'habiletés spécifiques sont disponibles. (Voir annexe IV pour les codes de cours)

CADRE D'ORGANISATION DES SERVICES ÉDUCATIFS OFFERTS EN FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES 2025-2026

1.4 Intégration socioprofessionnelle

Ce service d'enseignement a pour but de répondre aux besoins des adultes qui désirent intégrer le marché du travail et à assurer leur formation continue pour le maintien à l'emploi. Il vise l'acquisition de compétences professionnelles propres à un métier semi-spécialisé et favorise les apprentissages reliés à la recherche d'emploi. Il permet à l'adulte de s'approprier une démarche en vue d'actualiser ou de développer les compétences pour relever les défis liés aux nouvelles réalités du monde du travail. (Voir annexe V pour les codes de cours)

L'offre de formation en intégration socioprofessionnelle peut conduire à un certificat en insertion socioprofessionnelle ou à un certificat de formation à un métier semi-spécialisé.

1.5 Francisation

Les services de francisation ont pour but de développer chez les adultes pour lesquels la langue française n'est pas la langue maternelle, les habiletés de base en français oral et écrit, facilitant, pour certains d'entre eux, leur intégration dans la collectivité québécoise tout en préparant leur passage à des études subséquentes ou au marché du travail. (Voir annexe VI pour les codes de cours)

1.6 Soutien pédagogique

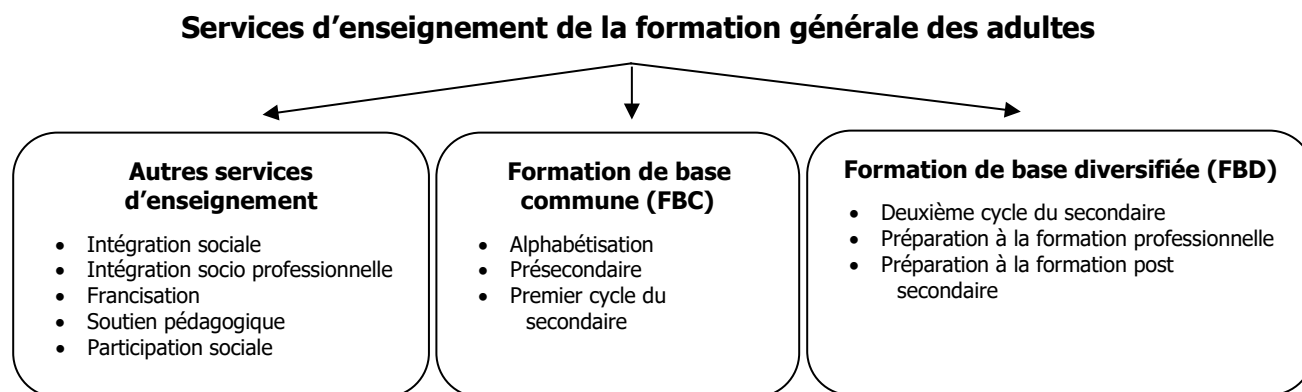
Ce service d'enseignement a pour but :

1° de bénéficier d'un soutien pédagogique pour faciliter son rattrapage et son passage d'un cours à un autre et l'aider à contrer ses difficultés d'apprentissage en cours de formation.

Les programmes d'études se retrouvent sous l'appellation de l'engagement vers la réussite. (Voir annexe VII pour les codes de cours)

CADRE D'ORGANISATION DES SERVICES ÉDUCATIFS OFFERTS EN FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES 2025-2026

SCHÉMA 2



2. LES SERVICES D'AIDE À LA DÉMARCHE DE FORMATION

Les services d'aide à la démarche de formation ont pour objet de permettre à l'adulte d'établir son projet de formation compte tenu de ses expériences personnelles et professionnelles et de ses objectifs. Ils visent à lui permettre d'explorer les voies et les ressources disponibles en vue de réaliser son projet, selon son profil. Ces services s'inscrivent en continuité avec les services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement.

CADRE D'ORGANISATION DES SERVICES ÉDUCATIFS OFFERTS EN FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES 2025-2026

SECTION II

LES SERVICES COMPLÉMENTAIRES

Les services éducatifs complémentaires pour les adultes en formation sont des services de soutien, d'appui, d'aide et de prévention destinés à tous les élèves adultes inscrits dans les CEA, services qui par leur nature d'apprentissage, et des milieux défavorisés. Le personnel qui les offre agit en complémentarité avec le personnel enseignant, selon la nature propre des difficultés des élèves adultes.

De façon plus précise, les services éducatifs complémentaires ont pour objet de favoriser la réussite du projet personnel de l'adulte en formation.

Ce sont des services :

- de soutien à l'adulte en formation qui procurent des conditions d'apprentissage favorables à sa persévérance et à sa réussite;
- d'appui à l'adulte en formation qui privilégient un environnement stimulant qui invite à l'engagement à l'égard de son projet, de son milieu de formation et de sa communauté;
- d'aide et de prévention destinés à favoriser les relations interpersonnelles de l'adulte, ses attitudes, sa santé et son mieux-être.

Peuvent faire partie des services éducatifs complémentaires des services, notamment :

- d'orthopédagogie;
- d'éducation spécialisée;
- de psychoéducation;
- de psychologie;
- de santé et de services sociaux;
- d'orthophonie;
- d'animation de vie étudiante.

CADRE D'ORGANISATION DES SERVICES ÉDUCATIFS OFFERTS EN FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES 2025-2026

SECTION III

LES SERVICES D'ÉDUCATION POPULAIRE

Les services d'éducation populaire offrent la possibilité à l'adulte ou à un groupe d'adultes de suivre une formation qui répond à un besoin précis ou qui a pour objectif de leur permettre de collaborer au développement social, économique et culturel de leur milieu.

Ces services contribuent à l'accroissement d'une culture de formation continue chez l'adulte et dans la communauté. Ils peuvent également constituer une porte d'entrée pour d'autres services éducatifs.

CHAPITRE IV

ADMISSION ET INSCRIPTION

Toute personne qui n'est plus assujettie à l'obligation de fréquentation scolaire a droit aux services éducatifs prévus par le régime particulier applicable aux services éducatifs pour les adultes, établi par le gouvernement dans le cadre des programmes offerts par le Centre de services scolaire René-Lévesque en application de la Loi sur l'instruction publique.

La demande d'admission d'une personne qui a déjà fréquenté un établissement d'enseignement au Québec doit être accompagnée d'un document officiel sur lequel figure le code permanent que le ministère de l'Éducation lui a attribué, tel un relevé d'apprentissages.

Celle d'une personne qui ne peut fournir un tel document, notamment parce qu'elle fréquentera, pour la première fois, un établissement d'enseignement au Québec, doit être accompagnée d'un certificat de naissance portant notamment, sauf si la personne est majeure, des mentions relatives aux noms de ses parents ou d'une copie de l'acte de naissance de la personne délivré par le directeur de l'état civil.

Si l'adulte est admis, le Centre de services scolaire procède à son inscription dans un centre d'éducation des adultes. De manière plus spécifique, il faudra se référer au document intitulé « **Politique sur l'admission, l'inscription et la fréquentation des élèves jeunes 2025-2026** » du Centre de services scolaire René-Lévesque.

CADRE D'ORGANISATION DES SERVICES ÉDUCATIFS OFFERTS EN FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES 2025-2026

CHAPITRE V

ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

L'évaluation des apprentissages est le processus qui consiste à porter un jugement sur les apprentissages, à partir de données recueillies, analysées et interprétées, en vue de décisions pédagogiques et, le cas échéant, administratives.

L'adulte reçoit un relevé de ses apprentissages, au moins 2 fois par année.

La promotion s'effectue séparément pour chaque cours : L'adulte ne peut s'inscrire à un cours qu'après avoir obtenu les préalables.

L'adulte peut s'inscrire à des épreuves imposées en vue de l'obtention d'unités sans qu'il ait suivi le cours correspondant.

Pour chaque cours, la note de passage est fixée à 60 %.

Le Centre de services scolaire René-Lévesque applique la politique d'évaluation des apprentissages, le Régime pédagogique de la formation générale des adultes et le guide de sanction des études quant à l'évaluation des apprentissages.

À cet effet, le Centre de services scolaire René-Lévesque a publié un document intitulé « **Politique sur les normes et modalités d'évaluation des apprentissages et de sanction des acquis en formation générale des adultes** ».

CHAPITRE VI

GRATUITÉ DES SERVICES

Tout résident du Québec visé par l'article 2 de la **LIP** a droit à la gratuité des services d'alphabétisation et à la gratuité des autres services de formation prévus par le régime pédagogique applicable aux services éducatifs pour les adultes aux conditions déterminées dans ce régime. Ces autres services de formation sont les services d'enseignement et les services d'aide à la démarche de formation.

CADRE D'ORGANISATION DES SERVICES ÉDUCATIFS OFFERTS EN FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES 2025-2026

CHAPITRE VII

SANCTION DES ÉTUDES

Le Centre des services scolaire René-Lévesque applique les normes et procédures prévues dans le « **Guide de gestion de la sanction des acquis des adultes** » du ministère de l'Éducation.

À cet effet, le Centre de services scolaire René-Lévesque a publié un document intitulé « **Politique sur les normes et modalités d'évaluation des apprentissages et de sanction des acquis en formation générale des adultes** ».

Le centre d'éducation des adultes dispense 25 heures de services d'enseignement pour chacune des unités attribuées à un programme d'études, à moins que les objectifs et le contenu obligatoires de ce programme puissent être atteints dans un temps moindre.

Le ministre décerne le diplôme d'études secondaires à l'adulte qui a accumulé au moins 54 unités de la 4^e ou de la 5^e secondaire, dont au moins 20 unités de la 5^e secondaire, et, parmi ces unités, les unités suivantes :

- 1° 12 unités de langue d'enseignement, dont au moins 6 de la 5^e secondaire;
- 2° 8 unités de langue seconde, dont au moins 4 de la 5^e secondaire;
- 3° 4 unités d'un programme d'études de la 4^e ou de la 5^e secondaire établi par le ministre dans le domaine de l'univers social;
- 4° 8 unités d'un programme d'études de la 4^e ou de la 5^e secondaire établi par le ministre dans le domaine de la mathématique, de la science et de la technologie, dont 4 unités en mathématique.

Le nombre d'unités de langue d'enseignement et de la langue seconde ne peut excéder 36 unités.

Pour l'obtention d'un tel diplôme sont notamment pris en considération les unités obtenues en 4^e et en 5^e secondaire, parmi les matières à option des programmes de formation générale ou dans le cadre d'un programme d'études menant à un diplôme d'études professionnelles ou d'un programme d'études menant à une attestation de spécialisation professionnelle, ainsi que des acquis équivalents reconnus conformément à l'article 250 de la Loi sur l'instruction publique (chapitre I-13.3).

Le titulaire d'un diplôme d'études professionnelles ou d'une attestation de spécialisation professionnelle qui a accumulé les unités de la 4^e secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique est, aux fins du présent article, réputé avoir obtenu les unités prévues aux paragraphes 3 et 4 du premier alinéa.

CADRE D'ORGANISATION DES SERVICES ÉDUCATIFS OFFERTS EN FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES 2025-2026

L'adulte doit de plus avoir obtenu les unités d'au moins 1 cours de la 4^e ou de la 5^e secondaire dispensé par un centre d'éducation des adultes.

Note:

À l'égard de l'adulte qui a réussi un cours du second cycle du secondaire dans un centre d'éducation des adultes avant le 1^{er} janvier 2010, l'article 30 de ce régime est jusqu'au 1^{er} juillet 2011, remplacé par le suivant :

Le ministre décerne le diplôme d'études secondaires à l'adulte qui a accumulé au moins 54 unités de 4^e ou de 5^e secondaire réparties de la manière suivante :

- 1^o 12 unités de langue d'enseignement, dont au moins 6 de 5^e secondaire;
- 2^o 6 unités d'anglais langue seconde de 4^e ou de 5^e secondaire, pour l'adulte dont la langue d'enseignement est le français;
- 3^o 6 unités de français langue seconde de la 5^e secondaire, pour l'adulte dont la langue d'enseignement est l'anglais;
- 4^o 36 unités de matières à option, dont au moins 18 de 5^e secondaire

Le nombre d'unités de langue d'enseignement et de langue seconde ne peut excéder 36 unités.

Le ministre décerne **un certificat de formation en insertion socioprofessionnelle des adultes** à l'adulte qui, après avoir réussi les programmes d'études de langue d'enseignement, de mathématique et de langue seconde du présecondaire, a réussi une formation visant l'intégration socioprofessionnelle d'une durée de 900 heures comportant :

- a) 200 heures en développement de l'employabilité et des attitudes socioprofessionnelles;
- b) 600 heures de formation pratique en insertion socioprofessionnelle;
- c) 100 heures réparties suivant le projet de formation de l'adulte.

Le ministre décerne le **certificat de formation à un métier semi-spécialisé**, avec mention de ce métier, à l'adulte qui a suivi cette formation d'une durée minimale de 900 heures et a réussi la formation pratique relative à ce métier semi-spécialisé d'une durée minimale de 450 heures. Cette formation comporte :

En formation générale :

- a) 200 heures en langue d'enseignement (français ou anglais);
- b) 100 heures en langue seconde (français ou anglais);
- c) 150 heures en mathématique.

CADRE D'ORGANISATION DES SERVICES ÉDUCATIFS OFFERTS EN FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES 2025-2026

En formation pratique :

- a) 75 heures en préparation au marché du travail;
- b) 375 heures en préparation à l'exercice d'un métier semi-spécialisé.

CHAPITRE VIII

QUALITÉ DE LA LANGUE

Le centre d'éducation des adultes doit prendre les mesures nécessaires pour que la qualité de la langue écrite et parlée, dans les apprentissages et dans la vie du centre d'éducation des adultes, soit le souci de chaque enseignant et de tous les membres du personnel du centre.

CADRE D'ORGANISATION DES SERVICES ÉDUCATIFS OFFERTS EN FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES 2025-2026

BIBLIOGRAPHIE

Commission scolaire René-Lévesque. Cadre organisationnel des services éducatifs dispensés en formation générale, 2017-2018.

Commission scolaire René-Lévesque. Politique sur l'admission, l'inscription et la fréquentation des élèves jeunes 2017-2018.

Commission scolaire René-Lévesque. Politique sur les normes et modalités d'évaluation des apprentissages et de sanction des acquis en formation générale des adultes, juin 1998.

Ministère de l'Éducation. Services et programmes d'études - Formation générale des adultes. Document administratif 2022-2023.

Régime pédagogique de la formation générale des adultes.

CADRE D'ORGANISATION DES SERVICES ÉDUCATIFS OFFERTS EN FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES 2025-2026

LISTE DES CODES DE COURS LIÉS AU NOUVEAU CURRICULUM DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES

CADRE D'ORGANISATION DES SERVICES ÉDUCATIFS OFFERTS EN FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES 2025-2026

ANNEXE I : Formation de base commune (FBC)

1.1 Alphabétisation

DOMAINE DES LANGUES		
Matière	Code de cours	Titre du cours
Français, langue d'enseignement	FRA-B121-4	Découverte du monde de l'écrit
	FRA-B122-4	Les mots qui parlent
	FRA-B123-4	Les phrases de la vie
	FRA-B124-4	Des mots pour se comprendre
	FRA-B125-4	Une culture qui s'exprime
	FRA-B126-4	La parole aux citoyens

DOMAINE DE LA MATHÉMATIQUE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE		
Matière	Code de cours	Titre du cours
Mathématique	MAT-B113-3	Numération
	MAT-B114-2	Le temps en mathématique
	MAT-B213-4	Arithmétique appliquée à la monnaie
	MAT-B214-3	Représentation géométrique de base
Informatique	INF-B101-2	Informatique de base

1.2 Présecondaire

DOMAINE DES LANGUES		
Matière	Code de cours	Titre du cours
Français, langue d'enseignement	FRA-P101-4	Français au quotidien
	FRA-P102-4	Communications et consommation
	FRA-P103-4	Langue et société
	FRA-P104-4	Français d'aujourd'hui
	FRA-P105-4	Communications et environnement
	FRA-P106-4	Langue et culture
	FRA-P107-4	Communications et monde du travail
Anglais, langue seconde	ANG-P101-4	Opening New Doors

CADRE D'ORGANISATION DES SERVICES ÉDUCATIFS OFFERTS EN FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES 2025-2026

DOMAINE DE LA MATHÉMATIQUE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE		
Matière	Code de cours	Titre du cours
Mathématique	MAT-P101-4	Arithmétique appliquée aux finances personnelles
	MAT-P102-3	Temps et espace en mathématique
	MAT-P103-2	Classements ensemblistes et statistiques
	MAT-P104-4	Représentations géométriques
Relation avec l'environnement	SCT-P101-2	Enjeux écologiques des déchets-ressources
Technologie	SCT-P121-2	Technologies au quotidien
Informatique	INF-P101-1	Découverte d'un environnement informatique
	INF-P102-2	Production informatique

DOMAINE DE L'UNIVERS SOCIAL		
Matière	Code de cours	Titre du cours
Collectivité et culture	SCH-P121-2	Exploration des traits culturels du Québec
Pratique de consommation	SCH-P141-2	Prévention en consommation
Vie sociale et politique	SCH-P101-2	Coopération et civisme

DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT PERSONNEL/DÉVELOPPEMENT DE LA PERSONNE		
Matière	Code de cours	Titre du cours
Vie personnelle et relationnelle	PER-P101-2	Changement : passages et défis
Santé	PER-P102-2	Saines habitudes de vie

DOMAINE DE LA VIE PROFESSIONNELLE/DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL		
Matière	Code de cours	Titre du cours
Choix professionnel	PER-P141-2	Exploration scolaire et professionnelle
Fonctionnement du monde du travail	PER-P121-1	Droits et responsabilités au travail

CADRE D'ORGANISATION DES SERVICES ÉDUCATIFS OFFERTS EN FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES 2025-2026

1.3 Premier cycle du secondaire

DOMAINE DES LANGUES		
Matière	Code de cours	Titre du cours
Français, langue d'enseignement	FRA-1103-4	Vers une langue partagée
	FRA-1104-2	Vers de nouveaux horizons
	FRA-2101-4	Vers une communication citoyenne
	FRA-2102-2	Communications et littérature québécoise
Anglais, langue seconde	ANG-1101-4	Satisfying Consumer Needs
	ANG-2101-4	Establishing Connections

DOMAINE DE LA MATHÉMATIQUE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE		
Matière	Code de cours	Titre du cours
Mathématique	MAT-1101-3	Arithmétique appliquée aux finances
	MAT-1102-3	Étude statistique et probabiliste
	MAT-2101-3	Modélisation algébrique
	MAT-2102-3	Représentations et transformations géométriques
Relation avec l'environnement	SCT-2101-2	Vers une éthique de l'environnement
Technologie	SCT-2121-3	Efficacité technologique et confort
Informatique	INF-1101-2	Intégration informatique
	INF-1102-1	Recherche informatique
	INF-2101-1	Communications dans un réseau informatique
	INF-2102-1	Création informatique

DOMAINE DE L'UNIVERS SOCIAL		
Matière	Code de cours	Titre du cours
Collectivité et culture	SCH-1121-1	Valeurs communes et diversité culturelle
	SCH-2122-1	Projet de solidarité
Pratique de consommation	SCH-2141-2	Vigilance en consommation
Vie sociale et politique	SCH-1101-1	Démocratie et droit de vote
	SCH-2101-2	Droits et responsabilités du citoyen

CADRE D'ORGANISATION DES SERVICES ÉDUCATIFS OFFERTS EN FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES 2025-2026

DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT PERSONNEL/DÉVELOPPEMENT DE LA PERSONNE		
Matière	Code de cours	Titre du cours
Vie personnelle et relationnelle	PER-2101-2	Relations interpersonnelles
Santé	PER-2101-1	Santé psychologique
	PER-2102-1	Santé et sexualité

DOMAINE DE LA VIE PROFESSIONNELLE/DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL		
Matière	Code de cours	Titre du cours
Choix professionnel	PER-2141-2	Actualisation de son projet scolaire et professionnel
Fonctionnement du monde du travail	PER-2121-2	Culture du monde du travail

CADRE D'ORGANISATION DES SERVICES ÉDUCATIFS OFFERTS EN FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES 2025-2026

ANNEXE II : Formation de base diversifiée (FBD)

2.1 Deuxième cycle du secondaire

DOMAINE DES LANGUES		
Matière	Code de cours	Titre du cours
Français, langue d'enseignement	FRA-3101-1	Cours 1 – Découvrir des personnages intéressants
	FRA-3102-2	Cours 2 – Partager des souvenirs
	FRA-3103-1	Cours 3 – Décoder l'information et la publicité
	FRA-3104-1	Cours 4 – Informer et exercer une influence
	FRA-3105-1	Cours 5 – Interpréter et apprécier le texte engagé
	FRA-3106-2	Cours 6 – Explorer des œuvres de fiction
	FRA-4101-2	Cours 1 – Découvrir le roman québécois
	FRA-4102-1	Cours 2 – Faire le récit d'une page d'histoire
	FRA-4103-1	Cours 3 – S'initier à l'analyse de l'information
	FRA-4104-2	Cours 4 – Recourir à l'analyse pour traiter un sujet
	FRA-5201-2	Cours 1 – Défendre ses idées
	FRA-5202-1	Cours 2 – Construire une argumentation
	FRA-5203-2	Cours 3 – S'initier à la critique littéraire
	FRA-5204-1	Cours 4 – Explorer l'univers poétique
	FRA-5205-2	Cours optionnel 1 – Approfondir ses connaissances en français écrit
	FRA-5206-2	Cours optionnel 2 – Découvrir l'univers dramatique
Anglais, langue seconde	ANG-3101-2	Cours 1 – Joining a Community
	ANG-3102-1	Cours 2 – It's a Matter of Taste
	ANG-3103-1	Cours 3 – Communicating Information
	ANG-4101-2	Cours 1 – Dare to Compare
	ANG-4102-1	Cours 2 – Stories
	ANG-4103-1	Cours 3 – Expressing Feelings and Opinions
	ANG-4104-2	Cours optionnel – An Issue Close to My Heart
	ANG-5101-2	Cours 1 – Examining Issues
	ANG-5102-1	Cours 2 – Suggestions and Advice
	ANG-5103-1	Cours 3 – Influencing Others
	ANG-5104-1	Cours optionnel 1 – Writing Skills I
	ANG-5105-1	Cours optionnel 2 – Writing Skills II
	ANG-5106-2	Cours optionnel 3 – Current Events

CADRE D'ORGANISATION DES SERVICES ÉDUCATIFS OFFERTS EN FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES 2025-2026

DOMAINE DE LA MATHÉMATIQUE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE		
Matière	Code de cours	Titre du cours
Mathématique	MAT-3051-2	Modélisation algébrique et graphique
	MAT-3052-2	Collecte de données
	MAT-3053-2	Représentation géométrique
	MAT-4151-1 (CST)	Modélisation algébrique et graphique en contexte général 1
	MAT-4152-1 (CST)	Collecte de données en contexte général
	MAT-4153-2 (CST)	Représentation géométrique en contexte général 1
	MAT-4261-2 (TS)	Modélisation algébrique et graphique en contexte appliqué 1
	MAT-4262-2 (TS)	Collecte de données en contexte appliqué
	MAT-4263-2 (TS)	Représentation géométrique en contexte appliqué 1
	MAT-4271-2 (SN)	Modélisation algébrique et graphique en contexte fondamental 1
	MAT-4272-2 (SN)	Collecte de données en contexte fondamental
	MAT-4273-2 (SN)	Représentation géométrique en contexte fondamental 1
	MAT-5150-2 (CST)	Optimisation en contexte général
	MAT-5151-1 (CST)	Représentation géométrique en contexte général 2
	MAT-5152-1 (CST)	Modèle de répartition de votes et expérience aléatoire
	MAT-5160-2 (TS)	Optimisation en contexte appliqué
	MAT-5161-2 (TS)	Modélisation algébrique et graphique en contexte appliqué 2
	MAT-5163-2 (TS)	Représentation géométrique en contexte appliqué 2
	MAT-5170-2 (SN)	Optimisation en contexte fondamental
	MAT-5171-2 (SN)	Modélisation algébrique et graphique en contexte fondamental 2
	MAT-5173-2 (SN)	Représentation géométrique en contexte fondamental 2
	MAT-5154-2 (OPT)	Mathématiques financières en contexte général
	MAT-5164-2 (OPT)	Suites et séries en contexte appliqué
Science et technologie	SCT-3061-1	Le corps humain et la technologie
	SCT-3062-2	Le corps humain transforme la matière
	SCT-3063-2	Le corps humain en relation avec son milieu
	SCT-3064-1	Organisation et évolution du vivant
	SCT-3065-1	Fabrique-moi ça!
	SCT-4059-2	Science générale 1
	SCT-4060-2	Science générale 2
	SCT-4061-2	Le défi énergétique
	SCT-4062-2	Les changements climatiques
	SCT-4063-2	La mécanisation du travail
	SCT-4064-2	Les matières résiduelles



CADRE D'ORGANISATION DES SERVICES ÉDUCATIFS OFFERTS EN FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES 2025-2026

DOMAINE DE LA MATHÉMATIQUE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE		
Matière	Code de cours	Titre du cours
Biologie	BIO-5070-2	La génétique et ses applications
	BIO-5071-2	Reproduction et développement
Chimie	CHI-5061-2	Propriétés des gaz et énergie chimique
	CHI-5062-2	Cinétique et équilibre chimique
Physique	PHY-5061-2	Cinématique et optique géométrique
	PHY-5062-2	Dynamique et transformation de l'énergie mécanique
Informatique	INF-5067-1	Traitement de texte, styles et mise en forme
	INF-5068-1	Traitement de texte, sections et tableaux
	INF-5069-1	Tableur électronique, bases du calcul et de la mise en forme
	INF-5070-1	Tableur électronique, analyse de données
	INF-5071-2	Exploitation d'une base de données
	INF-5072-2	Création d'une base de données
	INF-5073-2	Infographie vectorielle
	INF-5074-2	Initiation à l'animation 2D
	INF-5075-2	Infographie matricielle
	INF-5076-2	Initiation à la modélisation en 3D
	INF-5077-2	Initiation à l'animation 3D
	INF-5078-2	Présentation assistée
	INF-5079-3	Création de documents pour le Web
	INF-5080-2	Production multimédia
	INF-5081-1	Exploration des systèmes d'exploitation
	INF-5082-2	Initiation à la programmation
	INF-5083-2	Application émergente en informatique
	INF-5084-1	Complément de formation en informatique

CADRE D'ORGANISATION DES SERVICES ÉDUCATIFS OFFERTS EN FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES 2025-2026

DOMAINE DE L'UNIVERS SOCIAL		
Matière	Code de cours	Titre du cours
Histoire du Québec et du Canada	HIG-4101-2	Des origines à 1760
	HIG-4102-2	De 1760 à 1840
	HIG-4103-2	De 1840 à 1945
	HIG-4104-2	De 1945 à nos jours
Monde contemporain	SCH-5101-2	Problèmes et enjeux du monde contemporain 1
	SCH-5102-2	Problèmes et enjeux du monde contemporain 2
Éducation financière	SCE-5101-1	Consommer des biens et des services
	SCE-5102-2	Poursuivre des études et intégrer le monde du travail
Géographie régionale	GÉO-5101-2	Géographie régionale du Québec 1
	GÉO-5102-2	Géographie régionale du Québec 2
Histoire du 20 ^e siècle	HIS-5201-2	Histoire du 20 ^e siècle 1
	HIS-5202-2	Histoire du 20 ^e siècle 2

DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT PERSONNEL/DÉVELOPPEMENT DE LA PERSONNE		
Matière	Code de cours	Titre du cours
Éducation physique et à la santé	APH-5046-1	Éducation physique et à la santé, adaptation aux particularités physiologiques
	APH-5047-1	Éducation physique et à la santé, remise en forme
	APH-5048-1	Éducation physique et à la santé, développement sportif
	APH-5049-1	Éducation physique et à la santé, secourisme avec RCR
Prévention des dépendances	PER-5203-1	Prévention de la dépendance liée aux jeux au hasard et d'argent
	PER-5204-3	Prévention de la toxicomanie
Sexualité	PER-5201-3	La sexualité dans toutes ses dimensions
	PER-5202-2	Prévention des infections transmissibles sexuellement et par le sang

DOMAINE DE LA VIE PROFESSIONNELLE/DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL		
Matière	Code de cours	Titre du cours
Orientation professionnelle personnalisée	PER-5170-2	Vers un choix professionnel
Exploration en entrepreneuriat	PER-5401-1	Exploration du profil entrepreneurial
	PER-5402-1	Exploration d'idées d'entreprises

CADRE D'ORGANISATION DES SERVICES ÉDUCATIFS OFFERTS EN FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES 2025-2026

ANNEXE III : Programme de participation sociale

Code de cours	Titre du cours
PPS-Z101-3	Projection vers l'avenir : mon projet de participation sociale
PPS-Z102-3	Consolidation de mon projet de participation sociale
PPS-Z103-3	Actualisation de ma démarche d'autonomie et de participation sociale
PPS-Z104-2	Soins personnels
PPS-Z105-2	Hygiène et prévention
PPS-Z106-3	Alimentation au quotidien
PPS-Z107-3	Alimentation saine
PPS-Z108-3	Psychomotricité
PPS-Z109-3	Forme physique
PPS-Z110-2	Sexualité et respect
PPS-Z111-2	Conduites à risque
PPS-Z112-3	Interactions au quotidien
PPS-Z113-3	Réseau social sain
PPS-Z114-3	Relations harmonieuses
PPS-Z115-3	Langages utilitaires
PPS-Z116-3	Vie parentale
PPS-Z117-2	Vie en cohabitation
PPS-Z118-3	Perspective de vie en appartement
PPS-Z119-2	Vie locative
PPS-Z120-2	Sécurité et salubrité du milieu de vie
PPS-Z121-2	Gestion de l'entretien domestique
PPS-Z122-2	Objets technologiques courants
PPS-Z123-2	Identité culturelle
PPS-Z124-2	Vie dans une collectivité
PPS-Z125-3	Participation citoyenne
PPS-Z126-3	Activités productives
PPS-Z127-2	Achat et consommation
PPS-Z128-2	Budget et consommation
PPS-Z129-2	Activités de loisir
PPS-Z130-2	Déplacements quotidiens

CADRE D'ORGANISATION DES SERVICES ÉDUCATIFS OFFERTS EN FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES 2025-2026

ANNEXE IV : Développement habiletés spécifiques (DHS)

Code de cours	Titre du cours
DHS-Z001-4	Développement d'habiletés spécifiques psychomotrices
DHS-Z002-4	Développement d'habiletés spécifiques d'expression
DHS-Z003-4	Développement d'habiletés spécifiques relationnelles
DHS-Z004-4	Développement d'habiletés spécifiques cognitives

CADRE D'ORGANISATION DES SERVICES ÉDUCATIFS OFFERTS EN FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES 2025-2026

ANNEXE V : Intégration socioprofessionnelle

Code de cours	Titre du cours
ISP-3015-2	Choix d'une forme de travail
ISP-3016-3	Choix d'un métier
ISP-3017-2	Conciliation travail – vie privée
ISP-3018-4	Gestion de ses interactions au travail
ISP-3019-3	Gestion de son temps au travail
ISP-3020-3	Initiative au travail
ISP-3021-4	Formation à un emploi non spécialisé I
ISP-3022-4	Formation à un emploi non spécialisé II
ISP-3023-5	Formation à un emploi semi-spécialisé I
ISP-3024-5	Formation à un emploi semi-spécialisé II
ISP-3025-5	Formation à un emploi semi-spécialisé III
ISP-3026-5	Formation à un deuxième métier semi-spécialisé I
ISP-3027-5	Formation à un deuxième métier semi-spécialisé II
ISP-3028-5	Formation à un deuxième métier semi-spécialisé III
ISP-3029-2	Outils de recherche d'emploi
ISP-3030-4	Pistes et sources d'emploi
ISP-3031-3	Entrevues d'emploi
ISP-3032-4	Actualisation professionnelle
ISP-3033-1	Gestion des conflits au travail
ISP-3034-1	Défi emploi

CADRE D'ORGANISATION DES SERVICES ÉDUCATIFS OFFERTS EN FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES 2025-2026

ANNEXE VI : Francisation

Code de cours	Titre du cours
LAN-1019-2	Des mots pour se présenter
LAN-2029-4	Des mots de tous les jours
LAN-3039-6	Des propos au quotidien
LAN-4049-8	Des propos sur des thèmes familiers
LAN-4059-8	Des discours simples et organisés
LAN-5069-8	Des discours détaillés e structurés
LAN-5079-10	Des communications sur des thèmes concrets
LAN-5089-10	Des communications complexes

CADRE D'ORGANISATION DES SERVICES ÉDUCATIFS OFFERTS EN FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES 2025-2026

ANNEXE VII : Engagement vers sa réussite

Code de cours	Titre du cours
EVR-5001-1	Initiation à la démarche de formation
EVR-5002-1	Regard sur ma démarche de formation
EVR-5003-1	Moyens de mieux apprendre
EVR-5004-1	Création d'une production
EVR-5005-1	Mieux vivre l'évaluation